



Ministère de la santé et des solidarités

DGS/DESUS	URGENT CANICULE	MESSAGE D'INSTRUCTION	
Date et heures de remise	Message n°	Nombre de pages	Transmis par
Dimanche 2 juillet 2006	1	2	mail

Destinataires pour action :

- COGIC, DGS, DGAS, SICOM, DHOS, InVS, AFSSAPS, METEO France, DGS-COM,
- COZ SUD et SUD-EST, COZ IDF
- Préfectures 07, 13, 34, 84, 69, 75, 92, 93, 94
- DDASS 07, 13, 34, 84, 69, 75, 92, 93, 94 DRASS 13, 34 et 69, 75 ARH 13, 34, 69, 75 CIRE 13, 34, 69 et 75

Destinataires pour information :

- Préfectures 21, 26, 30 et 89.
- DDASS 26, 30 et 89.
- DRASS 21, CIRE 21.
- ARH 21.

Objet : canicule –point de situation au 2 juillet 2006 à 17h00

D'après l'analyse fournie à 15h30 ce jour par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et Météo France :

1. Pour les départements ayant déclenché le niveau de mise en garde et d'actions du plan canicule :

- les départements de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, et Rhône, n'ont pas franchi les seuils IBM d'alerte canicule mais les ont affleuré. Toutefois, les températures maximales attendues demain restent très élevées, particulièrement dans le Rhône.
- Une atteinte des indices biométéorologiques (IBM) d'alerte canicule a été relevée jeudi 29 juin dans le département du Vaucluse (journées des 29, 30 juin et 1^{er} juillet).
- Pour les départements de Paris et de la petite couronne (92, 93, 94), le dépassement des seuils IBM est prévu aujourd'hui et demain avec un épisode caniculaire devant persister jusqu'à mercredi .

Dans l'ensemble de ces départements, le niveau d'information et de recommandation pour l'Ozone (180 microgrammes / m³) risque d'être atteint ; c'est le cas à Montpellier.

L'activité sanitaire est normale pour la saison, à l'exception de quelques malaises de personnes âgées à Marseille et d'hyperthermie d'enfants à Lyon.

2. Pour le département de l'Yonne:

- Un affleurement des seuils IBM est attendu demain pour un épisode de forte chaleur durant les trois jours à venir .

Sur la base de ces informations, le ministre de la Santé et des Solidarités recommande :

- 1 Aux préfets des départements de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault et du Vaucluse, le maintien du niveau de mise en garde et d'actions du plan canicule compte tenu du possible effet retardé des conséquences sanitaires des fortes chaleurs observées, jusqu'à la prochaine conférence téléphonique de demain.**
- 2 Au préfet du Rhône le maintien jusqu'à mardi soir du niveau de mise en garde et d'actions du plan canicule.**

- 3 **Au préfet de police de Paris et aux préfets des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne** de maintenir tout ou partie des actions du niveau de mise en garde et d'action de leur plan départemental de gestion d'une canicule.
- 4 **Aux préfets des départements de la Drôme, du Gard et de l'Yonne** : aucune action spécifique en dehors de la veille et de la sensibilisation comportementale saisonnière n'est recommandée ce jour.

La décision des Préfets devra être transmise au plus tard une heure après la réception du présent message aux coordonnées mél suivantes :

- dgs-alerte@sante.gouv.fr pour la direction générale de la santé (DGS) du ministère de la santé
- sacs@invs.sante.fr pour l'Institut de veille sanitaire (InVS)

Par ailleurs la carte de vigilance de Météo-France (prévision à 24h) :

- Du dimanche 2 juillet 16 h est identique à celle d'hier sauf pour le département de l'Hérault (jaune) et le signalement de l'Yonne(jaune).
- Du lundi 3 juillet 6h fera apparaître:
 - en orange "canicule" les cinq départements 69, 75, 92, 93 et 94.
 - en jaune les départements 07, 13, 84 et 89.

En cas de phénomène sanitaire constaté localement en dehors des heures ouvrables, les cadres de permanence de la DGS (06.08.68.84.73) et de l'InVS (01.41.79.67.15) sont à contacter sans délai.

La prochaine conférence téléphonique est organisée, par le PC Santé du ministère, pour l'ensemble des destinataires de ce message, demain **lundi 3 juillet à 15h. 30**. Le n° d'appel est le **01 72 28 30 01** et le code d'accès **803886#** .

Le Directeur général de la Santé
Professeur Didier HOUSSIN

P/o L'équipe d'astreinte

Daniel VIALAS

